

Justificatif généré le 27/11/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 27/11/2024
Département : Val-de-Marne (94)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/L0041816
N° d'annonce : L0041816

Par acte SSP en date du 17/10/2024, enregistré le 31/10/2024 au Service de l'enregistrement de CRETEIL, Dossier 2024 00025770, référence 9404P61 2024 A 04352

La société CREOLIE, SAS au capital de 34 000 €, dont le siège social est situé 43 rue d'Yerres – 94440 VILLECRESNES, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro 804 164 119, représentée par la SELARL FIDES, en la personne de Maître Céline PERDRIEL, domiciliée 55 avenue Jean-Baptiste CHAMPEVAL – 94000 CRETEIL, en qualité de liquidateur judiciaire,

a cédé à la société LES SAVEURS DE NICOLE, SAS au capital social de 1 000 €, dont le siège social est situé 52 rue Gabriel Fauré – 94440 VILLECRESNES, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le n° 912 857 885,

Le fonds de commerce de restauration exploité sous l'enseigne LA CASE VILLECRESNOISE et situé 43 rue d'Yerres – 94440 VILLECRESNES, moyennant le prix de 16 344 €. La date d'entrée en jouissance est intervenue le 20/09/2024.

Compte tenu de la liquidation judiciaire de la SAS CREOLIE (jugement du tribunal de commerce de CRETEIL en date du 15/05/2024), aucune opposition au paiement du prix ne serait être opposée à la SELARL FIDES, es-qualités, les créanciers ayant déjà été invités à déclarer leurs créances dans le cadre de l'article L622-24 et suivants du code de commerce.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeVczmIN3

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeVczmIN3>

